

Le 6 juin 2017

Yves JÉGO

Député de Seine-et-Marne
Maire de Montereau-fault-Yonne

Réf. : YJ/ER
2017/06/192

Cher Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier non signé concernant l'IRFM.

Comme vous le savez, les lois sur la transparence de la vie publique vont permettre d'apporter des réponses à vos interrogations tout à fait légitimes.

C'est donc dans ce cadre que je me situerais une fois que le Parlement se sera prononcé sur les évolutions du texte.

Ne doutant pas de votre compréhension,

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Yves JÉGO ↵

REGARDS CITOYENS

**Chez Julien Rabier
Bâtiment A2
17 rue Corneille
31100 TOULOUSE**